



**Comité international de la Croix-Rouge
Délégation de Bujumbura - Burundi**

Route de l'Aéroport - Parcelle n° 3513 - B.P. 3257 Tél.:
22212908 / 222128 65 - Fax: 22229837

AVIS DE RECRUTEMENT

La délégation du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) au Burundi désire recruter un(e):

RESPONSABLE MAINTENANCE

Qui sera chargé(e)

- de la maintenance, la sécurisation et la réparation des équipements et infrastructures du CICR au Burundi (biens meubles et immeubles)
- de la planification, organisation et supervision des activités de l'équipe maintenance
- de la tenue à jour des tableaux de bord et outils d'organisation et de suivi de l'activité maintenance (base de données, tableaux divers), par ordre de priorité.
- de l'identification des prestataires de services compétents et mène des négociations primaires avec eux (devis, qualité du travail, délais d'exécution, pénalités)

Exigence du poste :

- Niveau Minimum d'études techniques A2 ;
- Minimum quatre (04) ans d'expérience professionnelle dans une fonction similaire ou dans la maintenance incluant des compétences dans les domaines de l'électricité, de la plomberie, de la maçonnerie et de la menuiserie ;
- Bonne connaissance des logiciels bureautiques, internet;
- Très bonnes connaissances du kirundi, du français et du Kiswahili (écrit et parlé) ; la bonne connaissance de l'anglais serait appréciée ;
- Expérience en gestion d'équipe ;
- Sens de l'organisation, des responsabilités et des priorités; capacité de travailler de façon autonome;
- Capacité d'analyse, méthodique et rigueur
- Avoir un permis de conduire de catégorie B

Les personnes intéressées peuvent déposer sous pli fermé leur dossier de candidature à l'adresse ci haut indiquée ou envoyer à l'adresse électronique suivante **buj_hrrecruitment_services@icrc.org** avec la mention " **Candidature au poste de Responsable Maintenance**" comme titre. Le dossier doit comprendre un CV (maximum 3 pages), une lettre de motivation adressée au Chef de Délégation, les copies certifiées conformes des diplômes, les attestations de service, ainsi que tout autre document jugé pertinent.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée **au vendredi 03 mars 2017 à 16h00'**. Seules les personnes présélectionnées seront contactées et les dossiers ne seront pas rendus.

Organisation impartiale, neutre et indépendante, le CICR a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de la guerre et de la violence interne, et de leur apporter assistance. Il s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit international humanitaire et des principes humanitaires universels.